

Hiver 2024

# Séjours vacances

4-5 ans • 6-11 ans • 12-14 ans • 15-17 ans • familles

**PRÉINSCRIPTIONS  
AUX SÉJOURS HIVER 2024  
DU 22 NOVEMBRE AU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2023**



**FORMULAIRES DE PRÉINSCRIPTION SUR [VITRY94.FR](http://VITRY94.FR)**

Pour les 4-14 ans et les familles : au secteur Séjours  
à l'Hôtel-de-ville

Pour les 15-17 ans à la Maison de la jeunesse



 **vitry**-sur-seine



# Les séjours en France

- 4-5 et 6-11 ans : **1 Villard-en-Chartreuse (73)**  
«Les premiers pas à la neige» (4/5 ans)  
«Découverte de la montagne» (6/11ans)
- 6-11 ans : **2 Méaudre (38)**  
«Les petits montagnards» (6-8 ans)  
«Les petits skieurs» (9/11 ans).
- 9-11 ans : **3 Châtel (74) « Glisse attitude»**
- 12-14 ans : **4 Morzine (74) «100% ski»**
- Familles : **5 Embrun (05)**

## Les séjours à l'étranger

- 12-14 ans : **6 Bardonecchia (Italie)**
- 15-17 ans : **6 Bardonecchia (Italie)**

### À NOTER :

PRINTEMPS 2024 : ouverture des préinscriptions  
des séjours enfants et familles

**FIN JANVIER 2024**

ÉTÉ 2024 : ouverture des préinscriptions des séjours familles

**À PARTIR DE LA MI-JANVIER 2024**

ouverture des préinscriptions des séjours enfants

**FIN MARS / DÉBUT AVRIL 2024**

# Informations aux parents

**Suite à l'évolution de la situation sanitaire, la municipalité souhaite maintenir les séjours de vacances à destination des enfants de 4 à 17 ans et des familles.**

**Le séjour se fera dans le respect du protocole sanitaire en vigueur incluant :**

- L'application des gestes barrières et des mesures de distanciation sociale.
- Le nettoyage approfondi des locaux.
- Le respect des mesures en vigueur, pour le transport et la restauration.
- Une personne chargée du suivi sanitaire désignée référente covid 19.
- La mise à disposition de gel hydroalcoolique.
- Des activités et des effectifs adaptés.
- La prise de température avant le départ. En cas de symptômes ou de fièvre (dès 38°C), la personne ne doit pas prendre le départ.
- En cas de suspicion ou de cas avéré de covid 19 avant le départ, la collectivité devra en être informée et le départ se fera sur présentation d'un certificat médical autorisant le séjour.
- En cas de suspicion ou de cas avéré de covid 19 d'un enfant en séjour, les parents seront avertis et devront venir le chercher. Son départ sera organisé de façon à éviter toute proximité avec les autres mineurs. L'enfant ne pourra alors être accepté sans certificat médical assurant qu'il est en mesure de poursuivre le séjour.
- En cas de suspicion ou de cas avéré de covid 19 d'un membre du personnel (animateur, agent d'entretien,...) pendant le séjour, ce dernier sera placé en isolement immédiat en attente d'un avis médical. Le retour sur place ne pourra se faire que sur présentation d'un certificat médical qui assure la poursuite du séjour.
- En cas de suspicion ou de cas avéré de covid 19 après le séjour, le secteur Séjours et Initiatives des Écoles devra en être informé dans les plus brefs délais, afin de prendre les mesures nécessaires.

Plus d'informations auprès du secteur Séjours au **01 46 82 81 49** ou **01 46 82 80 24** ou par mail **vacances@mairie-vitry94.fr** ou de la Maison de la jeunesse par téléphone au **01 55 53 21 40**, par mail : **maison.jeunesse@mairie-vitry94.fr**.

# Villard-en-Chartreuse

SÉJOUR FRATRIE



4-5 ans « Les premiers pas à la neige » / 6-11 ans « Découverte de la montagne »

À 950 mètres d'altitude, au cœur du Parc Naturel Régional de Chartreuse, le centre de Villard-en-Chartreuse se situe à proximité des stations de ski alpin de St Pierre de Chartreuse/ Le Planolet. Ce séjour conjuguera les sensations de glisse et la découverte pour nos jeunes skieurs.

sup 11-9  
& sup 5-7  
4-5 ans

©Thierry Maffers - stock.adobe.com



## HÉBERGEMENT

- Chambres de 3 à 4 lits avec salle d'eau et sanitaires à proximité
- Salon avec cheminée
- Une salle de projection
- Une bibliothèque et une ludothèque
- 7 salles d'activités sur le centre (baby-foot, table de ping-pong)

## TRANSPORT

- Car jusqu'au centre

## ACTIVITÉS

### Pour les 4-5 ans

- Randonnée en raquettes

### Pour les 4-5 ans et les 6-11 ans

- Séances de ski alpin\* encadrées par des moniteurs ESF et d'autres de ski alpin\* encadrées par les animateurs.
- Balades en montagne à la découverte de la faune et flore et jeux dans la neige (bonhomme de neige, luge, ...)

\*Sous réserve des conditions météorologiques

## POUR LES 4/5 ANS

Du 11 au 17 février  
7 jours (8 places)

Tarif 1  
(voir tableau dans « Démarches administratives »)

## POUR LES 6/11 ANS

Du 11 au 17 février  
7 jours (14 places)

Tarif 2  
(voir tableau dans « Démarches administratives »)

Adresse : Centre de vacances de l'AROEVEN • Hameau du Villard, Le Villard-en-Chartreuse • 73670, Saint-Pierre-d'Entremont • 04.79.65.80.29 - centre.le-villard@aroeven.fr

### Secteur Séjours

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24

vacances@mairie-vitry94.fr

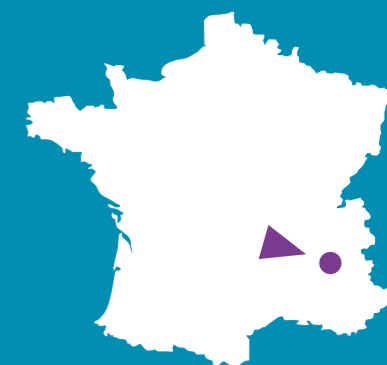
Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

 vitry-sur-seine

# Méaudre

6-8 ans « Les petits montagnards » / 9-11 ans « Les petits skieurs »

Au cœur du parc régional du Vercors, situé sur un plateau vallonné bordé de forêts, Méaudre est un petit village montagnard à 1 000 mètres d'altitude qui respire l'authenticité et a su préserver son charme d'autrefois.



Catherine Clavery

## HÉBERGEMENT

- Chambres de 5 ou 6 lits avec douche et lavabo
- Sanitaires à proximité
- Salle de restauration avec vue sur la montagne
- Salles d'activités
- Coin cheminée

## TRANSPORT

- Car jusqu'au centre

## ACTIVITÉS

### Pour les 6/8 ans et 9-11 ans

- Séances de ski alpin\* encadrées par des moniteurs ESF et d'autres de ski alpin\* encadrées par des animateurs au milieu des paysages du Vercors.
- Promenade en raquettes, jeux de neige (luge, bonhomme de neige)
- Grands jeux et veillées

\*sous réserve des conditions météorologiques

### POUR LES 6/8 ANS

Du 11 au 17 février  
7 jours (15 places)

Du 18 au 24 février  
7 jours (14 places)

### POUR LES 9/11 ANS

Du 11 au 17 février  
7 jours (15 places)

Du 18 au 24 février  
7 jours (14 places)

### Tarif 2

(voir tableau dans  
« Démarches administratives »)

Adresse : Centre de vacances VVL de Vitry-sur-Seine • 478, route de Pertuzon, les Marais • 38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS • 04.76.95.20.28 - meaudre.vvl.org

### Secteur Séjours

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24

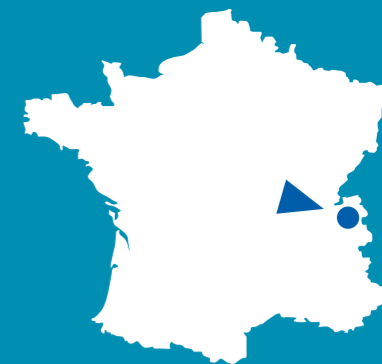
vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

# Châtel

## «Glisse attitude»

Situé en Haute-Savoie, au cœur du domaine skiable des Portes du Soleil, le centre de Châtel offrira aux enfants un accueil chaleureux en chalet de style savoyard. Les pentes enneigées, culminant à 1 640 mètres, donneront des sensations fortes aux plus sportifs.



©oksanatraitwein - stock.adobe.com

### HÉBERGEMENT

- Grand chalet
- Chambres de 2 à 5 lits
- Sanitaires et douches à l'étage
- Salle de restauration
- 2 salles d'activités sur le centre

### TRANSPORT

- Car jusqu'au centre

### ACTIVITÉS

- Séances de ski alpin\* encadrées par des moniteurs ESF et séances de ski alpin\* encadrées par des animateurs.
- Promenade en raquettes à la découverte du milieu montagnard
- Grands jeux et veillées

\*sous réserve des conditions météorologiques

### POUR LES 9/11 ANS

**Du 11 au 17 février**  
7 jours (12 places)

**Tarif 2**  
(voir tableau dans  
« Démarches administratives »)

**Adresse :** Centre de vacances de la ville de Gentilly « Les Freinets » • 292, route des Freinets • 74390 Châtel • 04.50.73.21.11 - <http://chatel.vvl.org>

#### Secteur Séjours

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24

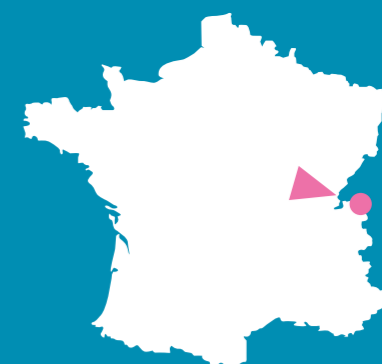
[vacances@mairie-vitry94.fr](mailto:vacances@mairie-vitry94.fr)

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

# Morzine

## 100 % ski

Au cœur du grand domaine skiable franco-suisse des Portes du Soleil, cette station très étendue offre 105 km de pistes entre 1 000 et 2 000 mètres d'altitude. Elle a su préserver son charme d'antan.



### HÉBERGEMENT

- Chalet savoyard « L'Escalade »
- Chambres de 2 à 6 lits, avec lavabos, douche et Wc
- 5 espaces de vie modulables en salle d'activités (salle de boom avec sono et table de mixage ; sans oublier le baby-foot et la table de ping-pong)
- Terrain de jeux extérieurs

### TRANSPORTS

- Car jusqu'au centre

### ACTIVITÉS

- Séances de ski alpin\* encadrées par des moniteurs ESF et plusieurs séances encadrées par des animateurs.
- Animations en soirée (concours de luge, bowling, espaces de jeux, descente aux flambeaux...)

\*sous réserve des conditions météorologiques

### POUR LES 12/14 ANS

Du 11 au 17 février  
7 jours (15 places)

Tarif 3

(voir tableau dans  
« Démarches administratives »)

Adresse : Centre de vacances « L'Escalade » • 670, route de Morzine-Montriond • 74110 Morzine • 04.50.79.06.68

#### Secteur Séjours

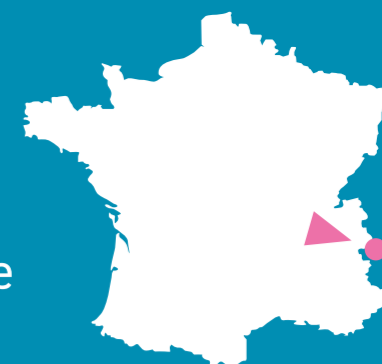
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24

vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

# Bardonecchia (Italie)



Implantée au cœur de la Vallée de Suse en Italie, proche de la frontière française, au centre d'une cuvette ensoleillée à 1 312 mètres d'altitude et à seulement 90km de Turin, Bardonecchia est un petit village de montagne riche en structures sportives et touristiques. La station de Bardonecchia a accueilli les épreuves de Snowboard des JO de Turin 2006.



## HÉBERGEMENT

- En hôtel 3\* Bardonecchia
- Chambres de 2 à 5 lits avec sanitaires
- Salle de restauration sous forme de buffet
- Salle de jeux
- Local pour disposer les skis

## TRANSPORTS

- Train

## ACTIVITÉS

- Séances de ski alpin\* encadrées par des moniteurs ESF et séances encadrées par des animateurs.
- Luge
- Visite du village de Bardonecchia et shopping
- Au choix : 1 activité piscine OU 1 activité patin à glace au choix

\*Sous réserves des conditions météorologiques

## POUR LES 12/14 ANS

**Du 18 au 24 février**  
7 jours (12 places)

Tarif 4  
(voir tableau dans  
« Démarches administratives »)

## FORMALITÉS OBLIGATOIRES cf. page formalités administratives à l'étranger

**De nationalité française ou d'un pays de l'Union Européenne :** CNI ou passeport en cours de validité

**De nationalité hors Union Européenne :** Passeport au nom du jeune en cours de validité + un document de circulation pour étranger mineur (DCEM). Les ressortissants hors U.E dépendent d'accords différents et peuvent être soumis à une obligation de Visa. Dans tous les cas se renseigner auprès de l'ambassade d'Italie.

**Pour tous :** • Autorisation de sortie de territoire • Carte européenne d'assurance maladie (gratuite, à demander auprès de votre centre de sécurité sociale dès les préinscriptions : durée de validité de 2 ans)

**À noter :** tous ces documents seront à fournir à la confirmation du séjour.

**Adresse :** Hôtel Bardonecchia - VILLAGGIO OLIMPICO BARDONECCHIA - Villa della vittoria 46 - 10052 - Bardonecchia - ITALIE

### Secteur Séjours

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

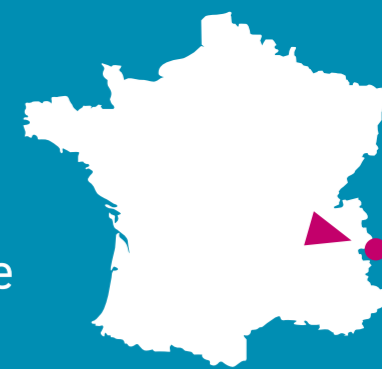
01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24

vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée



# Bardonecchia (Italie)



Implantée au cœur de la Vallée de Suse en Italie, proche de la frontière française, au centre d'une cuvette ensoleillée à 1 312 mètres d'altitude et à seulement 90km de Turin, Bardonecchia est un petit village de montagne riche en structures sportives et touristiques. La station de Bardonecchia a accueilli les épreuves de Snowboard des JO de Turin 2006.



## HÉBERGEMENT

- En hôtel 3\* situé à moins de 300 m du départ des pistes
- Chambres de 2 à 5 lits toutes équipées de sanitaires

## TRANSPORTS

- Train

## ACTIVITÉS

- Ski : 100 km de pistes
- Les jeunes organiseront leur séjour avec leur groupe et leurs animateurs : temps de ski et planning d'activités, règles de vie collective à établir, décisions collégiales. Un séjour où les jeunes sont véritablement acteurs de leurs vacances.

## POUR LES 15/17 ANS

**Du 18 au 24 février**  
7 jours (12 places)

**Tarif 4**  
(voir tableau dans  
« Démarches administratives »)

## FORMALITÉS OBLIGATOIRES cf. page formalités administratives à l'étranger

**De nationalité française ou d'un pays de l'Union Européenne :** CNI ou passeport en cours de validité

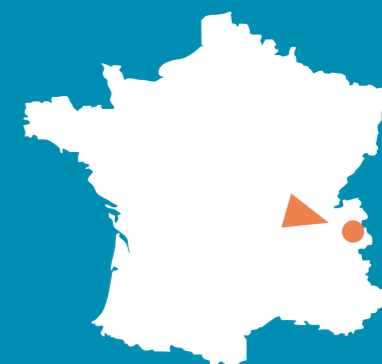
**De nationalité hors Union Européenne :** Passeport au nom du jeune en cours de validité + un document de circulation pour étranger mineur (DCEM). Les ressortissants hors U.E dépendent d'accords différents et peuvent être soumis à une obligation de Visa. Dans tous les cas se renseigner auprès de l'ambassade d'Italie.

**Pour tous :** • Autorisation de sortie de territoire • Carte européenne d'assurance maladie (gratuite, à demander auprès de votre centre de sécurité sociale dès les préinscriptions : durée de validité de 2 ans)

**À noter :** tous ces documents seront à fournir à la confirmation du séjour.

# Embrun

Le village vacances de Chadenas bénéficie d'un emplacement privilégié avec vue panoramique sur les montagnes, proche des différents centres d'intérêts. La station se prête à tous les niveaux de ski.



## HÉBERGEMENT

- Chambres de 2 à 5 lits (simples et superposés) avec sanitaires et balcon
- Salle de télévision
- Accès WIFI
- Espace bar
- Bibliothèque
- Buanderie
- Ping-pong, baby-foot et jeux extérieurs
- Piscine intérieure chauffée
- Jacuzzi
- Lits faits à l'arrivée avec draps et couette
- Accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- Parking découvert gratuit

## TRANSPORTS

- Voiture : à environ 704 km via A6, parking sur le centre
- Train : Gare SNCF depuis Paris à Embrun

## PRESTATIONS

### Incluses

- L'hébergement (logement)
- Pension complète (buffet pour le petit déjeuner, déjeuner et dîner servis à table)
- Clubs enfants\* de 1 an à 6 ans
- Animation en soirée
- Prêt de lits bébé
- SPA le Carré Bleu : réservé aux adultes, 3 séances de 1 heure offertes, sauna, hammam, parcours balnéo, espace détente avec tisanderie
- Pour les adultes : 3 sorties raquettes + cours d'aquagym proposées

### Prestations possibles

Navette Chadenas-station des Orres gratuite avec inscription la veille (départ le matin à 9h, l'après-midi à 13h, descente à 17h)

\*Sous réserve de places disponibles

## Non-incluses

- Transport (voiture ou train)
- Taxe de séjour
- Linge de toilette

## ACTIVITÉS EN OPTION (payantes)

- Location de skis et de chaussures à proximité
- Ski possible sur plusieurs stations : Les Orres, Vars, Réallon
- Patinoire à Embrun, luge d'hiver
- Massage de confort sur le village

## SÉJOUR FAMILLE

**Du 10 au 17 février**  
8 jours / 7 nuits  
(15 chambres)

Tarif famille (voir tableau dans « Démarches administratives »)

Transport : non inclus

Adresse : Espace Vacances Chadenas • Chadenas le village vacances • 05200 Embrun • 04.92.43.05.08

### Secteur Séjours

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24

vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

# Démarches administratives

## COMMENT S'INSCRIRE ?

Réserver son séjour se fait en deux temps. Une préinscription puis une confirmation auprès du secteur Séjours ou de la Maison de la jeunesse.

### PRÉINSCRIPTIONS

Du 22 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2023.

Pour les séjours 4-14 ans + familles,

1-TÉLÉCHARGER LE FORMULAIRE SUR [VITRY94.FR/VACANCES](http://VITRY94.FR/VACANCES)

2-Imprimer et compléter le formulaire.

3-Envoyer votre demande par mail à [vacances@mairie-vitry94.fr](mailto:vacances@mairie-vitry94.fr) ou par courrier : 2 avenue Youri-Gagarine, Secteur Séjours, 94400 Vitry-sur-Seine.

4-Sur place en prenant rendez-vous au Secteur Séjours en contactant le 01.46.82.81.49 ou 01.46.82.80.24.

En cas de difficulté, contacter le Secteur Séjours.

Pour les séjours 15-17 ans,

■ Contacter la Maison de la Jeunesse : au 01.55.53.21.40 ou [maison.jeunesse@mairie-vitry94.fr](mailto:maison.jeunesse@mairie-vitry94.fr) ou par courrier : 2 place Saint-Just 94400 Vitry-sur-Seine au Service Municipal de la Maison de la Jeunesse.

■ Sur place la Maison de la Jeunesse (uniquement sur rendez-vous)

### CONFIRMATION

Pour les demandes faites du 22 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2023 et validées par le service des Affaires familiales, une proposition de séjour est adressée par mail ou téléphone, à partir du 8 décembre.

La confirmation est à retourner signée :

■ au secteur Séjours pour les séjours enfants 4/14 ans et les séjours familles.

■ à la Maison de la jeunesse pour les séjours 15/17 ans.

■ Sans réponse de votre part dans le délai prévu sur le courrier de confirmation, la demande de séjour est annulée.

■ Toute demande transmise hors délai sera mise sur liste d'attente.

■ Pour les dossiers en liste d'attente, les propositions de séjour peuvent s'effectuer jusqu'à 8 jours avant le départ en fonction des places disponibles.

■ Les dates des séjours sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées.

### CONSTITUTION DU DOSSIER

Vous recevrez également avec votre confirmation le dossier complet d'inscription :

■ Fiche sanitaire à compléter et documents à fournir (attestation de la Sécurité sociale, carnet de vaccinations...)

■ Concernant les réunions d'information, le secteur Séjours reviendra vers vous ultérieurement.

■ Horaires et lieux du départ et du retour pour votre (vos) enfant(s)

■ Pour les séjours 15-17 ans, deux formulaires supplémentaires sont à retirer auprès de la Maison de la jeunesse.

### À NOTER

■ Tout dossier incomplet sera refusé.

■ Tous les dossiers sont transmis au service des Affaires familiales pour validation.

## DÉROULEMENT DU SÉJOUR

### PRÉPARER LE VOYAGE (POUR TOUS)

■ Le trousseau est fourni à titre indicatif. Chaque vêtement doit être cousu d'une étiquette aux nom et prénom de votre enfant.

■ Un exemplaire complété de cette fiche de trousseau sera à placer dans la valise.

■ Un seul bagage (si possible à roulette) par enfant avec un petit sac à dos pour le voyage et activités.

■ Il est recommandé de ne laisser aux enfants aucun objet de valeur (bijoux, montres, appareils photos, mp3, portables...) pour le séjour. Voir rubrique Assurances.

### PENDANT LE SÉJOUR

Jours de départ et de retour pour les 4-14 ans

La présence d'un responsable légal est obligatoire. À son retour, votre enfant ne sera en aucun cas confié à un mineur (même frère ou sœur). En cas d'impossibilité de déplacement, il ne sera confié à un adulte que si une décharge de responsabilité est remplie préalablement au secteur Séjours.

Vous pourrez avoir des informations sur les séjours en contactant :

■ Le secteur Séjours au 01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24.

■ La Maison de la jeunesse (pour les 15-17 ans) au 01 55 53 21 40.

■ L'hôtel de ville en cas d'urgence 7/7 et 24h/ 24 au 01 46 82 80 00.

■ Pour certains centres, des sites internet sont actualisés régulièrement : [www.vvl.org](http://www.vvl.org) rubrique « Centres » ou [www.ondonnedesnouvelles.com](http://www.ondonnedesnouvelles.com)

En cas de nécessité, vous serez immédiatement contacté par le directeur-trice du séjour ou par le Secteur Séjours ou par la Maison de la jeunesse.

### Écrire

Il est recommandé d'écrire à votre enfant pendant son séjour.

### ASSURANCE

■ Une assurance couvre l'ensemble des risques corporels de vos enfants pour les séjours organisés par VVL.

■ Une assurance couvre également la perte et le vol des objets personnels. Cependant, la déclaration doit être effectuée par écrit au secteur Séjours et Initiatives des Écoles dans les 48 heures qui suivent le retour. Le remboursement s'effectue uniquement sur facture (la franchise est de 150€, valeur maximale de 600€).

### APRÈS LE SÉJOUR

Votre avis nous intéresse

Dans le souci de proposer des séjours de qualité, nous attendons vos suggestions ou observations qui nous aideront à améliorer vos prochaines vacances.

Pour les 4-14 ans et les familles

[vacances@mairie-vitry94.fr](mailto:vacances@mairie-vitry94.fr)

Pour les 15-17 ans

[maison.jeunesse@mairie-vitry94.fr](mailto:maison.jeunesse@mairie-vitry94.fr)

### À NOTER

#### Handicap

La ville attache une importance particulière quant au droit aux vacances des enfants en situation de handicap. À cette occasion, une assistante de vie peut être proposée afin de faciliter le départ. Pour toute question, se renseigner auprès du secteur Séjours.

#### Restauration

Dans le cadre des séjours organisés, la ville veille à la bonne application de la charte de la restauration et des principes de laïcité qui précisent les valeurs éducatives partagées permettant de faire du temps du repas un moment de convivialité, de respect des équilibres nutritionnels, d'apprentissage, de relations sociales, d'autonomie et de détente.

# Démarches administratives

## SÉJOURS À L'ÉTRANGER

### CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Attention aux délais de 8 à 9 semaines pour obtenir une carte d'identité ou un passeport.

**Pour les enfants de nationalité française ou d'un pays de l'U.E. :**

■ Soit une carte d'identité ou un passeport en cours de validité.

**Pour les enfants de nationalité hors Union Européenne (U.E.) :**

■ **Passeport au nom de l'enfant en cours de validité (valable au moins 3 mois après le retour) avec :**

■ Un document de circulation pour étranger mineur (DCEM)

■ Les ressortissants hors U.E dépendent d'accords différents et peuvent être soumis à une obligation de **Visa**.

■ **Dans tous les cas, la famille doit se renseigner auprès de l'ambassade du pays de destination.**

**Pour tous**

■ L'autorisation de sortie de territoire  
- Original du document CERFA signé par une personne ayant l'autorité parentale

- Avec la copie d'un justificatif d'identité de la personne ayant signé le CERFA

■ La carte européenne d'assurance maladie de la sécurité sociale.

### Attention :

■ **Tous ces documents sont à fournir au moment de la confirmation du séjour.**

■ **La Couverture Médicale Universelle (CMU) n'est pas prise en charge hors du territoire français**

## FACTURATION

### LE PAIEMENT

Il s'effectuera en deux fois

■ **50 % à payer avant le départ**

■ **50 % à payer après le séjour**

**En cas d'annulation**

**Toute annulation sans motif majeur donnera lieu au versement par la famille de 30 % du montant du séjour.**

Monsieur le Maire ou son représentant est seul habilité à apprécier les cas de force majeure donnant lieu à un éventuel remboursement.

### À SAVOIR

La liste des documents à fournir pour le calcul du quotient familial est disponible au Service des Affaires Familiales (uniquement sur RDV)

ou sur le site Internet de la ville :

[www.vitry94.fr](http://www.vitry94.fr)

### UTILES

Pour toutes informations complémentaires :  
Service des Affaires Familiales : 01 46 82 84 14

### LES AIDES

**La ville**

■ Aucune famille ne paie le coût réel du séjour. Le montant pris en charge par la ville est calculé en fonction des ressources des familles. **Avant toute inscription, il convient de se rendre au Service des Affaires Familiales afin de procéder au calcul du quotient familial (uniquement sur rendez-vous).**

**La Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) attribue une aide financière aux vacances uniquement pour les séjours de printemps et d'été.**

## TARIFS JOURNALIERS (PENSION COMPLÈTE)

donnés à titre indicatif et déterminés en fonction du quotient familial

Enfants, pré-ados, jeunes				
Quotient Familial	Tarif 1 (séjour hiver en France 4/5 ans)	Tarif 2 (séjour hiver en France 6/11 ans)	Tarif 3 (séjour hiver en France 12/17 ans)	Tarif 4 (séjours à l'étranger 12/17 ans)
1 à 136	13,80 €	18,09 €	18,92 €	20,47 €
137 à 196	15,17 €	20,24 €	21,88 €	23,58 €
197 à 256	16,08 €	21,16 €	23,70 €	25,51 €
257 à 299	16,63 €	22,48 €	24,89 €	26,72 €
300 à 342	17,12 €	23,10 €	25,32 €	27,41 €
343 à 402	17,82 €	24,12 €	26,70 €	28,75 €
403 à 467	19,75 €	26,44 €	28,90 €	30,93 €
468 à 534	21,30 €	28,82 €	31,99 €	34,43 €
535 à 599	24,09 €	31,69 €	36,85 €	39,76 €
600 à 662	28,49 €	34,47 €	40,10 €	43,00 €
663 à 725	31,00 €	37,38 €	43,67 €	46,45 €
726 à 803	33,74 €	40,59 €	47,35 €	50,61 €
804 à 1500	36,64 €	44,25 €	51,41 €	54,83 €
1501 à 2000	38,20 €	46,14 €	53,59 €	57,16 €
+ de 2000	39,75 €	48,02 €	55,77 €	59,49 €

Séjour famille (hiver)		
Quotient Familial	Tarif 1 16 ans et +	Tarif 2 2 à 15 ans
1 à 335	27,40 €	19,88 €
336 à 503	31,69 €	24,14 €
504 à 672	36,43 €	28,62 €
673 à 1500	41,61 €	33,88 €
1501 à 2000	44,52 €	36,25 €
+ de 2000	47,43 €	38,62 €